



## **REVUE DE PRESSE**

**Jeudi 4 avril 2019**





## King Kong de paille

Ils ne bronchent pas malgré le pic de pollution qui étouffe depuis quelques semaines le nord de la Thaïlande et notamment Chiang Mai, deuxième ville du royaume et agglomération la plus polluée du monde mardi, devant New Delhi. Installés près du lac Huay Thung Tao dans la province de Chiang Mai, ces King Kong géants en bois et en paille de riz font le bonheur des touristes. Et comme dans le film, on peut même grimper dans la main de l'un d'eux.

Photo AFP

■ C'est l'un des enjeux majeurs de l'agriculture charentaise dans les dix prochaines années ■ La transmission d'exploitation est un processus très long ■ Où se mêlent facteurs économiques et humains.

# Agriculture: cette si lente transmission



Michel Delage ne veut pas attendre d'être au pied du mur pour réfléchir à la transmission de son exploitation. Photo Renaud Joubert

Lénaëlle SIMON,  
Myriam HASSOUN

**M**ichel Delage, agriculteur à Feuillade, dont il est aussi le maire, n'a que 54 ans et encore une petite dizaine d'années avant la retraite. Mais la transmission de son exploitation de 150 hectares, il y pense déjà. «Par exemple, je ne vais pas investir n'importe comment sur un développement d'outil qui pourrait plomber la reprise. La structure est viable parce que je produis et je commercialise. Je sème, je récolte, je stocke et je passe par un courtier pour vendre mes céréales. On est des terriens, attachés au patrimoine. Si l'exploitation reste dans la famille, tant mieux. Mon plus grand regret serait que ça parte dans des groupes financiers.»

Sa fille habite à La Réunion, son fils est ingénieur agronome à l'étranger et pour l'heure, ni l'un ni l'autre ne s'est décidé sur une éventuelle reprise. «La sortie doit se prévoir pour ne pas arriver

avec un capital d'exploitation ir-  
reprenable. C'est un projet qui  
prend au moins cinq ans», in-  
siste Martial Pouzet, responsable  
de l'équipe installation-transmission  
à la chambre d'agriculture  
de la Charente.

»

**Le plus mauvais  
voisin pour un  
agriculteur... c'est  
un retraité agricole.**

L'hyperactif Michel Delage ne se demande pas seulement comment céder. «Mais aussi que faire après? On perd son statut de chef d'exploitation mais aussi tous les mandats qui vont avec, à la Cuma ou dans un syndicat. Moralement, c'est dur.» Martial Pouzet souligne d'ailleurs «qu'il y a plus de problèmes de santé chez les retraités non préparés».

D'ici dix ans, un agriculteur sur deux sera à la retraite en Charente. C'est parce que l'enjeu est fort que la chambre d'agriculture a multiplié les réunions à destination des agriculteurs de plus de 57 ans ces derniers mois et rencontré 140 maires rien que sur trois communautés de communes. Elle a consacré une journée à la transmission la semaine dernière (lire ci-dessous) et joue aussi les intermédiaires entre cédants et potentiels repreneurs.

## Culpabilité de la non-transmission familiale

«On s'aperçoit que l'exploitant n'a pas l'habitude qu'on s'occupe de lui. Pourtant, la phase de préparation est essentielle mais délicate, reprend Martial Pouzet. Il faut décider que faire de la maison attenante à l'exploitation. Louer? Vendre? Le plus mauvais voisin pour un agriculteur... c'est un retraité agricole, car la tentation est grande d'aller voir comment fait le successeur, ce qui peut être source de conflits.»



Étienne Mareschal (à gauche) a transmis son exploitation bovine à Pierre-Antoine Raimbourg. Un passage de témoin qui s'est déroulé sans accroc. Photo CL

## Ils sont même devenus amis

Étienne Mareschal, 60 ans, a rencontré le repreneur de son élevage bovin à Esse *apar hasard*. «*toute ma vie, j'étais allé vers des choses simples, une exploitation propre et belle. Je pense que ça a facilité la transmission car j'avais un outil de travail très clair.*» C'est ce qui a séduit Pierre-Antoine Raimbourg, 35 ans. Tous les deux sont venus mercredi dernier à la chambre d'agriculture témoigner d'une transmission «*extraordinairement facile*». Qui a duré sept ans. À se côtoyer, à devenir amis, voisins. Et qui s'est soldée, en 2017, par un départ à 58 ans d'Étienne Mareschal. L'agriculteur a cédé son cheptel et ses outils pour 250 000 € à son repreneur. Il l'a installé

en location sur ses terres. «*Une vente n'aurait pas été possible.*» «*Le bon prix, c'est cinq à six années d'excédent brut d'exploitation,* souligne Pierre-Antoine Raimbourg. Pour un jeune, ça permet de s'installer, les banques suivent. Pour moi, la condition, c'était qu'il fallait que ce soit rentable, que j'aie un salaire et que je puisse partir en vacances.» Étienne Mareschal travaille parfois encore pour son repreneur, mais garde ses distances sur les choix de celui-ci. Ils sont amis. L'ancien est même devenu le parrain de la petite fille du jeune installé. «*La transmission, c'est ce que j'ai le mieux réussi dans ma vie,* assure Étienne Mareschal.

**Le chiffre  
25-30 %**

C'est le pourcentage de transmissions hors cadre familial en Charente, alors qu'il en faudrait 50 % pour maintenir le nombre d'agriculteurs, selon Martial Pouzet, à la chambre d'agriculture.

faire de la vente directe. Ce profil ne correspond pas aux exploitations qui se libèrent.»

Parvenir à trouver l'alchemy reste essentiel pour ne pas voir des fermes mettre la clé sous la porte. «On s'émeut beaucoup quand on perd un commerce rural, mais quand une exploitation agricole disparaît, ça ne se voit pas», se désole Michel Delage, qui rappelle que sa commune est passée de neuf producteurs laitiers à trois en dix ans.

## Éric Charbonnier, sociologue «Une révolution silencieuse»

**É**ric Charbonnier est sociologue et ingénieur agricole auprès de Trame, association nationale de développement agricole et rural. Il a étudié une soixantaine de cas de transmissions agricoles dans différents départements. «On vit ce que j'appelle une révolution silencieuse. Traditionnellement, la transmission d'une exploitation se faisait de père en fils. Mais dans les années 1980, sont apparus des agriculteurs sans repreneurs, qui avaient poussé leurs enfants à faire autre chose. De l'autre côté, sont apparus également des candidats à l'installation. Au niveau national, une installation sur trois se fait désormais

hors cadre familial.» Dans les années à venir, ce sera une sur deux. «Cela signifie que l'agriculture doit s'ouvrir à une nouvelle population. La transmission se faisait avant dans "l'entre nous", aujourd'hui, elle devient une affaire publique. Les agriculteurs doivent mettre leurs exploitations sur le marché.» Ce qui implique que beaucoup de personnes et d'institutions vont intervenir dans la transmission, comme les collectivités ou les consommateurs. «L'enjeu de la transmission est aussi social et sociétal. Les agriculteurs prêts à transmettre doivent voir que les demandes de la société vont dans d'autres

sens que ce qu'ils pouvaient offrir. La question devient alors: comment transmettre un système un peu différent?» Pour Éric Charbonnier, la transmission doit être vécue «comme un projet». Qui suit cinq étapes pour le cédant. Accepter de rentrer dans le projet: «Transmettre, c'est une rupture, un deuil à faire.» Se demander ce que l'on souhaite faire de son exploitation, «pour devenir acteur de la transmission». Restructurer le projet de transmission: «Construire une offre d'exploitation, voir si l'on veut faire un coup financier ou si l'on veut installer un jeune. Les deux sont incompatibles!» Rencontrer des candidats: «C'est une mise

Éric Charbonnier souligne les changements impliqués par la transmission hors cadre familial.

Photo CL



à l'épreuve, on entre dans le concret, en principe, on en voit quatre ou cinq avant de rencontrer le bon.» Enfin, lancer le projet: «Se frotter, avec le repreneur, à l'élasticité des projets.» Selon Éric Charbonnier, il faut entre trois et cinq ans pour passer ces étapes. «Il faut anticiper. Il y a dix ans, les cédants avaient le choix, maintenant les courbes sont inversées: un candidat à la reprise devient une opportunité. Ce sont les candidats qui ont le choix.»

# Meurtre de Cognac: trois autres suspects interpellés

Trois Jarnacais ont été interpellés hier matin. Ils sont suspectés d'avoir joué un rôle dans ce qui s'est noué lundi matin à Cognac.

Frédéric BERG  
fberg@charentelibre.fr

**A** lors que Pierre Couvry, un Cognacais de 34 ans, a été mis en examen hier pour l'homicide volontaire de Christian Quindry, Cognacais de 42 ans, et placé en détention provisoire dans la foulée, trois autres suspects ont été interpellés hier matin dans cette enquête qui avance vite. Ils sont suspectés d'avoir joué un rôle dans les heures qui ont précédé le coup de fusil mortel (lire nos éditions précédentes).

Les enquêteurs cherchent à comprendre ce qui a pu provoquer le geste de Pierre Couvry, un coup de feu qui a tué Christian Quindry qu'il hébergeait depuis quelques semaines. Un homme récemment sorti de prison où il purgeait une peine de douze ans de réclusion pour tentative de meurtre.

Un des trois suspects, un Jarnacais de 35 ans, semblait considérer que Pierre Couvry lui devait de l'argent, ce qui pourrait être l'élément déclencheur des événements qui ont suivi. Cet homme, prénommé Vincent, est très connu de la justice. Entre autres condamnations, il a

écopé de cinq ans de prison ferme en 2013 pour un trafic d'héroïne. Ce suspect connaissait Christian Quindry depuis quelque temps. A-t-il demandé à ce dernier de l'aider à récupérer l'argent qu'il estimait que Pierre Couvry lui devait?

Les deux autres suspects sont la compagne du Jarnacais et un homme d'une quarantaine d'années. Ils ont tous les trois été transportés à Limoges dans les locaux du service régional de police judiciaire (SRPJ) où ils ont été placés en garde à vue.

Il semble que s'ils se sont rendus tous les trois au domicile de Pierre Couvry lundi matin, la porte du logement ayant été forcée, ils n'étaient plus sur place au moment du coup de feu.

## «Des traces de violences physiques significatives»

Au cours de ce qui ressemble à une expédition violente, Pierre Couvry a été victime de nombreux coups sur l'ensemble du corps. «Il porte des traces de violences physiques significatives», confirme le parquet, sans révéler qui a pu porter ces coups et com-

ment ils ont été portés. Le suspect de l'homicide a été soigné pendant deux jours dans la cellule carcérale du centre hospitalier avant d'en sortir hier matin pour être dirigé vers le palais de justice d'Angoulême.

”

**Il nous faut déterminer tous les tenants et aboutissants de cette affaire.**

Les trois suspects interpellés hier matin pourraient faire l'objet d'une mise en examen dans le cadre d'une autre information judiciaire que celle liée à l'homicide volontaire. Elle pourrait être ouverte vendredi à l'issue de la garde à vue des trois suspects. «Il nous faut déterminer tous les tenants et aboutissants de cette affaire», ajoute le parquet. Aucune autre interpellation n'est envisagée pour le moment.

# Martell bannit le glyphosate

La maison n'utilise plus d'herbicide sur ses domaines. Annonce faite hier à Javrezac lors de la présentation du plan de développement durable 2030 du groupe Pernod Ricard.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

**Z**éro glyphosate sur les 400 hectares des domaines Jean-Martell et ce, dès aujourd'hui. C'est l'une des annonces faites hier matin lors de la présentation de la nouvelle stratégie RSE (1) du groupe Pernod Ricard, numéro deux mondial des vins et spiritueux. Une conférence de presse au format atypique donnée au cœur de la distillerie de Gallienne, à Javrezac, transformée pour l'occasion en véritable studio télé.

Six caméras, plusieurs rampes de projecteurs, un plateau télé agencé et même une animatrice télé. La Britannique Louise Ekland était chargée d'animer l'émission en anglais, retransmise en direct sur le web aux quatre coins du monde à destination des 19 000 collaborateurs du groupe et du grand public.

Une première dans l'histoire de Pernod Ricard, a dit son P-DG, Alexandre Ricard, qui a choisi cette «cathédrale de la production du cognac» pour dévoiler les ambitions du groupe en matière de développement durable et de responsabilité sociétale à l'horizon 2030. Devant une centaine d'invités, dont 45 journalistes nationaux et internationaux, Vanessa Wright, la directrice RSE du groupe, a déployé le vaste plan d'actions engageant les quatre-vingt-six sociétés affiliées, de Martell à Absolut en passant par Jameson.

## Le chiffre 2,6 millions

C'est, en tonnes, le poids des matières premières achetées chaque année par le groupe Pernod Ricard. Blé, orge, raisin... destinés à la fabrication de spiritueux. Des matières premières dont le groupe veut pouvoir garantir «la qualité environnementale».



La distillerie de Gallienne a été transformée en plateau télé, hier. En direct sur le web, Pernod Ricard a annoncé ses ambitions en matière de développement durable à l'horizon 2030.

Photo Renaud Joubert

Ce plan s'articule autour de quatre piliers: la préservation du terroir, la valorisation de l'humain, la production circulaire et la consommation responsable. Et se décline en huit engagements. Parmi lesquels: l'élaboration de projets stratégiques autour de la biodiversité d'ici à 2030; le développement d'une agriculture régénératrice s'appuyant sur des sites pilotes comme Cognac; l'utilisation d'emballages 100 % réutilisables, recyclables ou compostables d'ici à 2025...

### «On n'aura pas d'excuses»

«Nous voulons rendre 100 % de l'eau consommée dans les sites de production», développe Carine Christophe, responsable environnement du groupe. Réduire de 50 % notre intensité carbone d'ici à 2030 et utiliser 100 % d'électricité renouvelable sur tous les sites de production et bureaux d'administration. Sur le volet sociétal, Pernod Ricard entend lutter contre la consommation «inappropriée d'alcool». Le groupe s'en-

gage aussi à assurer l'égalité des salaires en 2022 et à se doter d'une direction paritaire en termes de genres d'ici à 2030.

”

**On peut prendre de grandes décisions, fixer de grosses ambitions, il faut aussi des petits pas.**

«Un plan ambitieux», résume Alexandre Ricard. Et «s'il y a une filière qui doit prendre le leadership, s'il y a une industrie qui doit faire attention et anticiper sur le futur, c'est le cognac, assure César Giron, le P-DG de Martell Mumm Perrier-Jouët. D'ici dix, vingt ou trente ans, les consommateurs vont nous juger sur nos pratiques d'aujourd'hui avec les connaissances de demain. Sur un produit à forte valeur ajoutée, on n'aura pas d'excuse», ajoute-t-il, estimant

que Martell doit avoir un rôle de «catalyseur» au sein de la filière.

### «Ramener un maximum de vie dans le sol»

Déjà, la maison a engagé un travail de recherches sur les cépages résistants. «Nous avons développé des plants très prometteurs. Mais c'est long, ça prendra du temps», indique César Giron, qui refuse de se poser en leader sur le sujet. «Il n'y a pas un seul acteur. Il faut jouer collectif.» Impliquer l'ensemble de la filière, à commencer par les viticulteurs partenaires. Ils seront notamment associés dans le processus d'agriculture régénératrice. «L'idée, c'est de ramener un maximum de vie dans le sol. Le programme est en cours de construction», indique Pierre Joncourt, à la tête de Martell. César Giron: «On peut prendre de grandes décisions, fixer de grosses ambitions, il faut aussi des petits pas.» Ceux qui sont faits sans bruit sur le vignoble du cognac. Au quotidien.

(1) Responsabilité sociétale des entreprises.

# Chut!

## Marine Le Pen à Chassors: «Je me suis dit: personne ne saura»

**Surprise.** Le maire, Patrick Lafarge, n'imaginait pas voir son village de Chassors dans l'actualité la semaine prochaine avec la venue de Marine Le Pen (CL de samedi). «*Quand on a pris la réservation, on pensait à une réunion locale, 50 personnes un vendredi soir. Je me suis dit: personne ne verra, personne ne saura. Deux jours après, j'ai su qui viendrait*», poursuit l'élu, qui a dû renoncer à la discrétion. Mais «*le contrat est signé et nous louons la salle des fêtes à tout le monde*». Isabelle Lassalle, patronne du RN charentais, précise que les intervenants n'étaient pas davantage connus au parti lors de la réservation.



Le maire, Patrick Lafarge, pensait qu'il s'agirait d'une réunion locale.

Photo archives CL

## La perle Quand Charentes Tourisme soigne sa com'



Le Canard enchaîné se moque gentiment des éléments de langage adressés aux professionnels par Charentes Tourisme.

Photo CL

**Éléments de langage.** Dans son édition d'hier, *Le Canard enchaîné* se moque gentiment de Charentes Tourisme (qui réunit désormais les comités du tourisme des deux Charentes) qui propose aux professionnels un «guide de langage» sur laquelle le journal a mis la main. Alors que des tonnes de fioul échappées des cuves du *Grande America* flottent dangereusement à la surface de l'Atlantique, Charentes Tourisme glisse, sur son site internet, quelques bons conseils pour soigner sa com' auprès des touristes. On y apprend qu'il faut «*proscrire*» les termes «*marée noire*», «*la saison va être foutue*», «*on ne sait rien*» ou encore «*on est inquiets*». Et qu'il faut privilégier «*des messages factuels, précis, rassurants, positifs*». Tout est une question de présentation!

# L'excellence à la française en vedette à Cognac

■ Ce week-end, les artisans d'art de la région sont à la fête dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art

■ Aux Ateliers Drevelle, comme aux Chais Monnet qui ont souhaité s'inscrire dans cette démarche.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**D**e l'art, de haut vol, comme s'il en pleuvait. Dinanderie, gravure, broderie, ébénisterie, maroquinerie, passementerie ou encore coutellerie. La liste n'est pas exhaustive. Des MOF (meilleur ouvrier de France), des maîtres artisans, des membres des grands ateliers de France, des jeunes signatures aussi parmi la vingtaine d'artisans présents, pour la plupart Charentais. Tout au long de ce week-end, l'excellence à la française et de la région se pose à Cognac, dans le cadre de la 13<sup>e</sup> édition des Journées européennes des métiers d'art (Jema). Cette manifestation, organisée un peu partout sur le territoire, se veut un rendez-vous d'exception, la vitrine de toute la richesse, des savoir-faire et de l'innovation des métiers d'art français. L'occasion également pour le public de rencontres privilégiées avec des professionnels de talent. Cerise sur le gâteau cette année, aux Ateliers Drevelle (lire encadré), qui portaient seuls cette journée l'an passé, se joint l'hôtel Chais Monnet. L'établissement a souhaité s'inscrire dans la démarche, sou-



Les Chais Monnet accueilleront onze professionnels de prestige pour une belle palette de savoir-faire d'exception.

Photo G. B.

tenu par la chambre régionale de métiers. Il ouvrira ses portes au public samedi et dimanche, de 10h à 19h, et accueillera onze professionnels de la région offrant une belle diversité de savoir-faire d'exception.

## Expos, conférences et démonstrations

*«On avait à cœur de mettre en lumière tous ces artistes, d'autant qu'ils sont souvent plus connus ailleurs que chez eux. Cela entre aussi dans notre volonté de promouvoir les savoir-faire locaux d'excellence comme nous l'avons fait pour la rénovation du site, comme on le fait sur nos tables avec la coutellerie Renoux (à Barret) par exemple qui sera parmi nous ce week-end»,* indique Arnaud Bamvens, le directeur général des Chais Monnet.

Une première pour l'établissement qui s'accompagne d'une autre. Ce rendez-vous se tiendra au cœur de l'hôtel particulier du site,

jamais ouvert au public jusque-là. *«On avait pour ambition d'en faire un lieu vivant, d'animations, dédié à des conférences, des expos, et ouvert sur la ville. C'était l'occasion»,* se réjouit-il.

En la matière, les visiteurs ne manqueront de rien. Quatre conférences sont au programme: deux samedi sur la coutellerie (18h) et la restauration de peintures (19h); deux dimanche sur l'art de l'enluminure médiévale (15h) et de la broderie (16h).

Côté expositions, tous les artisans présenteront nombre de leurs réalisations, certaines créées pour l'événement, et procéderont à des démonstrations de leur art en continu. *«L'idée est de faire partager un parcours d'artisans»,* souligne Arnaud Bamvens, lequel entend bien faire de cette première, avec ces Journées des métiers d'art, *«le point de départ d'une belle aventure aux Chais.»*

Journée des métiers d'art, hôtel Chais Monnet, samedi et dimanche de 10h à 19h. Entrée libre.

## Un tour aux Ateliers Drevelle

Le rendez-vous aux Chais Monnet fera écho à celui organisé dans le même temps aux Ateliers Drevelle, au 134, rue de la République. Comme l'an dernier, et avant chez le tapissier Jarnacais Jérôme Harduin, le lieu vibrera au rythme de ces Jema avec la présence de huit artisans d'art de la région. Ébéniste, ferronnier, tapissier, photographe, mosaïste, peintre en décors, joaillier, mais aussi un paysagiste qui mettra en scène le végétal au cœur des Ateliers, ce collectif dévoilera la diversité de ses savoir-faire et ses secrets aux visiteurs sur le thème «Découverte créative et réflexions sur l'environnement».

Ouvert samedi et dimanche de 9h à 12h et de 14h à 19h.

## Le chiffre

# 100 000

C'est, en euros, le montant de la subvention accordée par la Région à l'association Yellow pour l'organisation de la 26<sup>e</sup> édition de Blues Passions. Décision validée lors de la commission permanente lundi et alors que l'association s'apprête à dévoiler, ce jeudi, lors de sa traditionnelle conférence de presse au Castel, l'intégralité de sa programmation. On découvrira notamment ce soir les quatre artistes qui se produiront dans le cadre de 1715 Avenue du blues.

## En vue On jingle mardi avec Hennessy



Le quatuor de jonglerie musicale se produira jeudi.

Repro CL

**D**ans le cadre de la programmation des Quais ici ou ailleurs, Hennessy reçoit la semaine prochaine un quatuor de jonglerie musicale... Et prévient d'ailleurs que *«la jonglerie de Vincent de Lavenère s'écoute autant qu'elle se regarde»*. Ce sera jeudi 11. En amont, deux ateliers de jonglage, encadrés par l'artiste, seront également proposés mardi. L'un de 15h à 16h et l'autre de 17h 30 à 18h 30. C'est ouvert à tout le monde et gratuit. Mais il faut réserver ([www.lesquais.fr](http://www.lesquais.fr)) sur internet à partir de ce jeudi, 8h. Attention, les places partent vite.

# Deux cents offres d'emploi mardi à l'Espace 3000

Pôle emploi réunira une quarantaine d'entreprises de l'agglomération à son «job dating» annuel. Le territoire cherche toujours des bras.



Quarante entreprises et sept cents visiteurs se rencontreront durant trois heures.

Photo archive M. B.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

L'an dernier, 700 personnes s'étaient pressées dans les murs de l'Espace 3000 lors du forum «multisectoriel» de Pôle emploi. C'est-à-dire pas uniquement dédié aux métiers de la

filière cognac (pour cela, il existe un salon spécifique en octobre). Mardi, lors du prochain forum «multisectoriel», «il y aura tout de même des offres d'emploi liées au cognac: quand on transporte des bouteilles en camion, on est déjà dans la filière», précise Laurence Trouvé-Langlais, responsable

d'équipe à Pôle emploi, qui espère revoir autant de monde que l'an dernier. Côté employeurs, en tout cas, «tous les secteurs nous ont répondu, comme l'an dernier».

## Quarante entreprises

BTP, commerce, industrie, service à la personne... sans oublier la douzaine d'agences d'intérim présentes en ville. En tout, 200 offres issues d'une quarantaine d'entreprises chez qui on pourra se renseigner, discuter et laisser un CV mardi. Ces offres sont aussi en ligne sur [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr).

Dans le Cognacais, le taux de chômage est légèrement inférieur au chiffre départemental (7,3 % contre 8,7 %) avec les mêmes secteurs en tension qu'ailleurs, la restauration par exemple. Pôle emploi conseille donc d'apporter davantage de CV que le nombre d'entreprises visées (lire ci-contre), histoire de ne pas être pris au dépourvu.

Mardi de 9h à midi. Espace 3000 de Cognac. Entrée libre.

## Rédiger son CV en cinq minutes

Même si le forum a l'avantage de permettre un contact direct, il vaudra mieux se présenter avec plusieurs curriculum vitae actualisés mardi. Sur place, il n'y aura ni imprimante ni photocopieur: il reste donc quatre jours pour créer son CV, si ce n'est pas encore fait. C'est possible même sans équipement informatique. Pôle emploi Cognac donne accès à un logiciel de mise en forme et d'impression. Cela prend quelques minutes si le texte est prêt. Sinon, un conseiller pourra aider,

en fonction du temps disponible (ouverture jeudi, vendredi et lundi de 8h30 à 12h30, 11, rue de l'Avenir). L'association Info16, basée au 53, rue d'Angoulême, dispense aussi des conseils le mercredi (14h30-16h30). En bref: pour ceux qui ont peu d'expérience, mettre en avant toutes ses compétences, même non professionnelles, qui montrent des qualités (vie associative, sportive, etc.). Pour les autres, éviter d'être trop long: un CV doit être lu en 30 secondes.

## Animations: la bibliothèque cultive l'originalité

La bibliothèque de Cognac multiplie les animations. Elle invite les adultes et les ados à participer à la construction du Trône de fer (*Game of Thrones*) en bois de récupération ce samedi 6 avril, de 10h à 17h, avec le charpentier Joseph Peeters. Pour rappel, Benjamin Valverde sera

également présent samedi à partir de 15h (CL du 1<sup>er</sup> avril) pour présenter son livre *Diagonale eurasienne: à vélo de l'Australie à l'Europe*. Enfin, dans le cadre de «La science se livre» et en partenariat avec l'Espace Mendès-France de Poitiers, la bibliothè-

que municipale accueille l'exposition *Tous humains*, du 6 au 30 avril, qui invite à découvrir notre espèce comme nous ne l'avons jamais vue, loin des clichés et des idées reçues.

Les animations sont gratuites mais sur inscription au 05 45 36 19 50. Visite libre de l'exposition.

## ÉDUCATION

# Un cours de philosophie très spécial à Jean-Monnet



La philosophe Corine Pelluchon, originaire de Barbezieux, a fait une halte au lycée, hier.

Photo M. B.

Mardi soir, 35 personnes ont écouté la philosophe et militante de la cause animale Corine Pelluchon (lire CL de lundi) à la bibliothèque de Cognac. Hier, la native de Barbezieux a poursuivi son séjour en Charente au lycée Jean-Monnet.

Les élèves de première et terminale littéraires avaient lu son «Manifeste animaliste» (qui sert de référence aux défenseurs de la cause antispéciste) et préparé une discussion qui a duré une heure. Corine Pelluchon leur a résumé ses travaux tout en évoquant son expérience de végan: elle ne consomme aucun produit issu de l'exploitation des animaux depuis 2007. «C'est une cause difficile, a-t-elle prévenu. Je pensais que plus j'aurais d'armature conceptuelle [sur le sujet], plus je serai solide. C'est l'inverse: plus les années passent, plus la souffrance animale me fait souffrir.»

De l'élevage intensif aux hippopotames dans les cirques, elle a détaillé ces souffrances à des lycéens sensibles à la cause.

«C'est un sujet qui m'intéressait déjà, j'ai appris énormément de choses ce matin», loue Rose Pinquier, de 1<sup>er</sup> L, qui a lu un extrait du «Manifeste» devant l'assemblée avec sa camarade Laura Fradin. «Je ne suis pas végétarienne mais je fais attention, poursuit Manon Jonard, de terminale. C'était un peu compliqué, mais ça m'a permis d'avoir une vision plus complète, plus approfondie.»

Près d'elle, Cailean Callegher a surtout trouvé des encouragements dans le parcours de Corine Pelluchon. «Quand elle a dit qu'elle se cachait d'être vegan au début, ça m'a parlé. Quand on ne mange pas de viande ou qu'on veut en manger moins, c'est pas toujours facile à assumer, surtout quand on habite chez ses parents.»

## OÉNÉALOGIE

**Permanence vendredi à Cognac.** L'Association généalogique de la Charente assure une permanence demain de 14h à 17h aux Archives municipales 10, rue du Minage à Cognac.

## ANIMATIONS

**Bourse à l'enfance au Champ-de-Foire dimanche.** L'association des parents d'élèves de l'école Cagouillet organise une bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture ce dimanche 7 avril, de 9h à 18h, sur la place du Champ-de-Foire à Cognac.

«Parce qu'être parent... c'est pas un jeu d'enfant!» à Info 16. Le Point Info Famille de Cognac propose un échange sur le thème «Parce qu'être parent... c'est pas un jeu d'enfant!». L'animation est ouverte aux parents qui souhaitent partager un moment d'échange et de réflexion avec d'autres parents sur la vie de famille. Ce temps d'échange aura lieu mercredi prochain 10 avril dès 10h, autour d'un café à Info 16. Entrée gratuite et sur inscription en téléphonant au 05 45 82 62 00.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

**Nouvelles cartes électorales.** Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, chaque électeur a maintenant un identifiant national qui doit être mentionné sur la carte électorale. Par conséquent, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale entre fin avril et début mai.

# La fibre, c'est déjà demain dans l'agglo

Porté par Charente Numérique, le plan très haut débit avance à grande vitesse. Certaines communes seront raccordées dès septembre, comme une quinzaine de sites professionnels.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentefibre.fr

« Ensuite, il va falloir y aller », souligne Jacques Chabot, le président de Charente Numérique, le syndicat mixte chargé de déployer la fibre optique et le très haut débit sur Grand Cognac et la quasi-totalité de la Charente (1). Comprendre se raccorder, particuliers comme entreprises, quand seront opérationnelles, dès septembre prochain, les premières prises de ce réseau dont Charente Numérique est maître d'œuvre, la SPL Aquitaine se chargeant de le commercialiser à une kyrielle d'opérateurs. Des petits, des spécialisés entreprises, et trois gros, Bouygues, Free, et Orange, lequel s'est engagé, il y a à peine trois semaines, à venir aussi sur ce réseau dont le déploiement se poursuit à grande vitesse. SFR est attendu pour cette année également.

« Ces opérateurs loueront le réseau, il y a donc intérêt à vendre des prises. C'était une demande des populations, des sites professionnels. On y a répondu, collectivités, État, Europe, il faut maintenant qu'ils se lancent à leur tour. C'est aussi à vous d'en faire la promotion », a rappelé Jacques Chabot aux maires de l'agglo conviés, mardi matin, à Segonzac, à assister à un point d'étape sur l'avancée du dispositif sur le territoire.

## Priorité aux zones en souffrance

Premiers concernés, les élus de Boutiers-Saint-Trojan, Hiersac, Douzat, Échallat, Nercillac et Jarnac en partie, les communes qui inaugureront la commercialisation des prises après l'été. « Les travaux se termineront fin mai. On compte ensuite trois mois de gel commercial, le temps pour les opérateurs de se positionner », indique Pierre Debesson, directeur de Charente Numérique. Considérées comme les plus en souffrance numérique, ces com-



Dans la foulée du point d'étape, les élus présents ont assisté à la pose de l'un des trois sous-répártiteurs optique (SRO) qui équipent Segonzac, une commune qui compte sept sites professionnels prioritaires dont certains auront la fibre dès septembre. Photo G. B.

munes et zones de communes ont été déclarées prioritaires. 34 sites professionnels de l'agglo (entreprises et autres acteurs de la vie sociale et économique) le sont également « dont 19 entrent dans la phase un du dispositif », précise-t-il.

Ainsi le centre de dialyse de Châteaubernard, le collège de Jarnac, la zone artisanale du Pont-Neuf à Salles-d'Angles, celle de Merpins ou encore celle des Malestiers, à Segonzac, commune qui compte à elle seule sept sites prioritaires, sont parmi les raccordables dès septembre. Garandeau Bétons, à Cherves-Richemont, la maison de santé et la zone de Souillac (Jarnac), comme celle du Plassin (Gensac-la-Pallue), figurent eux parmi les quinze sites qui le seront en 2020 comme la grande majorité des communes de l'agglo. Seules 18 d'entre elles devront patienter jusqu'au troisième trimestre 2021 pour goûter à la fibre, et parfois certaines zones de quelques autres

aussi, « la construction du réseau ne suivant pas toujours le contournement de la commune », précise Pierre Debesson. « Pour savoir exactement quand avoir est la fibre, le mieux est encore de consulter notre site (2) ».

Exemple avec Douzat où un petit secteur ne sera équipé en prises qu'en 2021 quand les autres le seront dès septembre, ce qui engendrera donc des décalages, parfois d'un trottoir à l'autre. C'est l'un des

seuls problèmes du déploiement du réseau, avec l'adressage, pas toujours correct, voire absent dans les communes rurales, mais indispensable pour l'utilisation de la fibre optique qui fonctionne sur la base d'adresses géolocalisables. Du travail pour les élus avant d'appeler leurs administrés « à y aller ».

(1) Sauf la Charente limousine (SFR), Cognac et GrandAngoulême (Orange).  
(2) [www.charente-numerique.fr](http://www.charente-numerique.fr)

## Le chiffre

# 5 000

habitations ne disposent d'aucun accès internet dans l'agglo quand 35 000 ont moins de trois mégas de débit, « d'où la nécessité de ce dispositif afin que les territoires ruraux notamment puissent avoir accès au très haut débit et aux mêmes services que les autres, surtout à l'heure où le télétravail et la télé-médecine se développent », souligne Chantal Guelot, la sous-préfète de Cognac présente lors de ce point d'étape.



## SAINT-MÈME

**Patrimoine.** Saint-Même Patrimoine organise une visite guidée chaque dimanche du mois d'avril, à 15h. Au programme: four banal, château, église et lavoir, porches et puits, façade des carrières. Participation: 3 €, entrée gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Inscriptions au 05 45 81 92 28.

## CHASSORS

**Bourse.** L'association des parents d'élèves organise une bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture ce week-end, de 9h à 18h, à la salle des fêtes.

## FOUSSIGNAC

**Bourse de printemps.** L'association des parents d'élèves de l'école Debussy de Jarnac organise une vente de jouets, vêtements et articles de puériculture, ce dimanche, de 9h à 17h, à la salle des fêtes de Foussignac. À noter la présence de poneys et d'une structure gonflable (sous réserve de la météo) pour les enfants.

## SAINT-MÈME-LES-CARRIÈRES

**Réunion du conseil municipal.** Les élus se réuniront ce vendredi, à 18 h 30, à la mairie. À l'ordre du jour, vote des comptes de gestion 2018 du budget principal, du budget annexe boulangerie; vote des comptes administratifs 2018 du budget principal, du budget annexe boulangerie; affectation des résultats 2018 du budget principal et du budget annexe boulangerie; vote des taux de taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti, de la taxe sur le foncier non bâti; vote du budget principal et du budget annexe Boulangerie 2019; proposition de modifier les périmètres des abords des monuments historiques actuels; questions diverses.

## LIGNIÈRES-SONNEVILLE

**Maison du lin.** La petite maison du lin entame sa nouvelle saison ce week-end, à l'occasion des Journées européennes des métiers d'art.

Le savoir faire de Martine Carlouet est reconnu par la chambre de métiers en tant que dentellière aux fuseaux. Tout comme Isa volonté de transmettre des activités traditionnelles de tissage et de filage. Lors de ces deux journées, il sera possible d'assister aux démonstrations, mais également de participer à des initiations à ces différentes techniques.

## Saint-Preuil: dépenses stables et recettes en baisse

Beaucoup de chiffres au programme du conseil municipal, mardi soir. Jean-Yves Daney, comptable du trésor, est venu de la trésorerie de Jarnac pour la présentation des comptes de gestion 2018, a détaillé les lignes budgétaires aux membres du conseil, très attentifs.

En résumé, les dépenses de fonctionnement sont restées stables

par rapport à 2017. Les recettes sont en baisse, dû en grande partie à une moindre rentrée sur la ligne impôts et taxes. Le résultat de l'année 2018 ressortant à 65 193,77 €. La section investissement dégage un excédent de 4 994,43 €. Le besoin global de financement s'élève à 41 440,42 €. Les différentes délibérations sur les comptes de gestion et administratif 2018 ont été

votes à l'unanimité. Le budget 2019 a aussi été voté à l'unanimité. Parmi les autres dossiers à l'ordre du jour, les élus ont voté l'adhésion au groupement de commandes de Grand Cognac. Ils ont également délégué la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie à Grand Cognac. Le suivi administratif, technique et financier des travaux, y compris la conclusion des marchés publics,

est donc confié à l'Agglo. À noter, le dimanche 16 juin, le circuit des Mécaniques Sigognaises passera dans le bourg entre 10h et 12h. Et le trail de Grande Champagne traversera la commune le dimanche 30 juin, avec un ravitaillement qui se situera à côté du cinéma. Le prochain conseil municipal est fixé au 9 mai.

**Besoin d'aide pour rédiger votre annonce ?**  
**05 35 31 27 27**  
En semaine 8 h - 17 h

# Brexit: Londres au pied du mur

■ La possibilité d'une sortie de l'UE sans accord se renforce ■ Donnant un coup d'arrêt au secteur des services et à la consommation des ménages britanniques.



Theresa May parviendra-t-elle à éviter une sortie sans accord et sans période de transition, un scénario qui inquiète les milieux économiques? Les Britanniques sortent dans le flou.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre (BoE) Mark Carney a averti hier que le risque d'un divorce sans accord atteignait un niveau «alarmant désormais», dans un entretien sur Sky News, à l'approche

de la date théorique de sortie de l'UE, le 12 avril. Dans la matinée, les milieux d'affaires se sont inquiétés d'un indicateur témoignant d'une contraction en mars de l'activité dans le secteur des services pour la première fois depuis juillet 2016, soit juste après le référendum pour le Brexit, selon le cabinet Markit.

quant la séparation entre progression et contraction de l'activité. Markit justifie cette contre-performance par la propension des entreprises à repousser leurs décisions d'investissement faute d'y voir clair sur le processus du Brexit et ses conséquences économiques. D'après le cabinet, ce flou sur la sor-

tie du Royaume-Uni de l'UE se ressent aussi sur les ménages, qui limitent leurs dépenses. Le secteur des services, qui regroupe notamment la finance, le commerce ou encore les transports, est la locomotive de l'économie britannique, aussi tout affaiblissement fait-il craindre une panne de la croissance.

Conséquence, il est probable que l'activité dans son ensemble ait stagné au premier trimestre, après une progression du produit intérieur brut (PIB) de seulement 0,2% au dernier trimestre de 2018, d'après IHS Markit.

Chris Williamson, économiste chez IHS Markit, pointe même le risque d'«un recul au deuxième trimestre, à moins que la demande ne connaisse un sursaut, ce qui est hautement improbable compte tenu du renforcement récent des incertitudes liées au Brexit».

Ce constat est partagé par les chambres de commerce qui estiment que l'économie est à l'arrêt et que les entreprises ont le pied sur le frein, après avoir réalisé une enquête auprès de 7.000 sociétés employant un million de personnes (lire ci-contre).

## En chiffres

**3** Nombre de fois que la Chambre des communes a rejeté l'accord de retrait conclu entre Bruxelles et Theresa May après 17 mois de négociations.

**12** Nombre d'alternatives présentées par le Parlement au plan de Theresa May au cours des deux dernières semaines. Aucune n'a été approuvée.

**1** Nombre de fois que le Parti conservateur a tenté d'évincer sa dirigeante Theresa May à cause de sa gestion du Brexit. Elle a survécu le 12 décembre à cette motion de défiance, avec 200 conservateurs la soutenant et 117 voulant sa destitution.

**501** Nombre d'heures consacrées au Brexit à la Chambre des communes entre le référendum de juin 2016 et le 29 mars 2019, date initiale du Brexit.

**33** Nombre d'heures passées par Theresa May à faire des déclarations officielles sur la sortie de l'UE. Sans compter les séances hebdomadaires de questions au gouvernement.

## Les services, moteur de l'économie anglaise

D'après ce dernier, l'indice PMI des directeurs d'achat des entreprises du secteur des services est tombé le mois dernier à 48,9 points. Ce chiffre est une surprise pour les économistes qui s'attendaient à ce que l'indice reste au-dessus du seuil des 50 points, mar-

## Le PIB britannique déjà plombé

Accord ou pas accord sur le Brexit, les dégâts sont déjà visibles. Dans une étude publiée cette semaine, la banque Goldman Sachs a estimé que le PIB était aujourd'hui amputé de 2,4% comparé à qu'il aurait été sans le Brexit. Les économistes estiment en

outre que même en cas de Brexit doux, la croissance devrait poursuivre son ralentissement cette année. Une moyenne de prévisions indépendantes compilées par le Trésor britannique prévoit une hausse du PIB de 1,3% pour cette année, après 1,4% en 2018.

## Les plans de Bruxelles en cas de «no deal»

Les conséquences d'un Brexit sans accord seraient «considérables», selon le commissaire européen à l'Union douanière, Pierre Moscovici, qui a présenté hier les plans de Bruxelles.

### ■ Contrôles

Les marchandises, qui circulent aujourd'hui librement entre les îles britanniques et le continent, feront de nouveau l'objet de contrôles aux frontières de l'Europe. La tâche s'annonce dantesque: sept des 10 principaux partenaires économiques du Royaume-Uni dans le monde appartiennent à l'UE. Plus de 4 millions de véhicules circulent chaque année rien qu'entre Douvres et Calais, soit plus de 11.000 véhicules par jour, via Euro-tunnel ou les ferries.

Les marchandises britanniques ne seront bien évidemment pas toutes contrôlées, mais «il faut s'attendre à des files d'attente à la sortie d'Euro-tunnel et dans les ports», a prévenu Pierre Moscovici.

### ■ Formalités

Les entreprises européennes qui commerceront avec le Royaume-Uni seront contraintes de remplir des formalités douanières. Selon Pierre Moscovici, certains États membres estiment que le nombre de déclarations à l'exportation et à l'importation augmentera de 40% à 50%. «Le niveau de préparation des entreprises est fondamental», a souligné le Français. «La fluidité des flux commerciaux dépendra en grande partie de la question de savoir s'ils ont préparé la bonne do-

cumentation», a-t-il ajouté.

### ■ Taxes

Le Royaume-Uni se verra du jour au lendemain appliquer des droits de douane classiques fixés par les règles de l'OMC. Cela ne sera pas sans conséquence, en matière de trésorerie, pour les entreprises européennes qui importent des produits britanniques, car ce sont elles qui devront payer ces droits.

### ■ Voyageurs

Les bagages des voyageurs en provenance du Royaume-Uni feront eux aussi l'objet de contrôles douaniers. Et le transport de certains produits, en particulier ceux d'origine animale, comme le fromage, seront interdits pour des raisons

## Deux nouvelles démissions au gouvernement

La Première ministre Theresa May et le chef de l'opposition travailliste Jeremy Corbyn ont estimé avoir eu des discussions «constructives» pour tenter de trouver un compromis permettant au Royaume-Uni de quitter l'UE avec un accord, selon un porte-parole de la dirigeante conservatrice. «Il n'y a pas autant d'évolution que j'attendais», a cependant nuancé Jeremy Corbyn, ajoutant que les discussions se poursuivraient aujourd'hui. Le but de cette rencontre, à l'initiative de Theresa May, est de trouver une proposition susceptible d'obtenir le soutien de la Chambre des Communes pour permettre au Royaume-Uni de quitter l'UE dès que possible, avait déclaré plus tôt un porte-parole. La tentative de dialogue de dernière minute de Theresa May a provoqué deux démissions au sein de son gouvernement hier: Chris Heaton-Harris, un secrétaire d'État au Brexit, pour dénoncer le report du Brexit, prévu initialement le 29 mars, et Nigel Adams, secrétaire d'État au Pays de Galles, qui craint que le Royaume-Uni ne finisse dans une union douanière avec l'UE.

PHOTO: AFP

# Le pouvoir cafouille, la réforme s'embrouille

La polémique sur l'âge de la retraite enfle à l'approche de la réforme, l'exécutif et la majorité se divisant entre ceux qui poussent à «travailler plus longtemps» et ceux qui s'opposent au report de l'âge légal. Bientôt trois semaines de confusion au sommet de l'État, déclenchée par Édouard Philippe, qui a le premier jugé «légitime» d'envisager que les Français travaillent «un peu plus longtemps». Pas pour financer les retraites, selon lui, mais pour dégager les milliards d'euros nécessaires à la réforme de la dépendance. Aussitôt, Agnès Buzyn a abondé dans le même sens: «Je n'y suis pas hostile», a reconnu la ministre de la Santé, faisant valoir que «la durée de vie augmente d'année en année». Son collègue des Comptes publics, Gérard Darmanin, s'est engouffré dans la brèche, estimant que la proposition était «très courageuse»,

«s'étudie» et «se regarde». Une pluie de pavés dans la mare du Haut-commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye, qui prépare le terrain depuis 18 mois avec syndicats et patronat, pour un projet de loi attendu cet été. Cette concertation se basait notamment sur la promesse du candidat Macron d'un maintien de l'âge légal de départ à 62 ans dans le futur système «universel» censé remplacer les 42 régimes actuels. Un engagement réaffirmé noir sur blanc en octobre dernier.

## Ligne rouge pour les syndicats

Mais en début de semaine, Gérard Darmanin a expliqué «qu'indépendamment de la réforme Delevoye» il y avait «une question de savoir si on fait une réforme d'âge», à laquelle il s'est dit «plutôt favorable». En réaction, le Haut-com-



Photo archives AFP

missaire a réclamé mardi «une clarification du gouvernement». «Le mandat de Jean-Paul Delevoye n'a pas changé», a fait savoir Maignon. Et hier, pour la première fois, le chef de l'État s'est invité dans le débat en expliquant que les salariés français partaient aujourd'hui à la retraite «à peu près au même âge qu'en 1980», a-t-il dit pour alerter sur la situation. Le sujet est en tout cas une ligne rouge pour les syndicats. Ainsi FO a notamment menacé de «mettre fin à (sa) participation à la concertation».

# Cet après-midi



## Vendredi

City	Mini	Maxi
Royan	7°	14°
Cognac	6°	13°
Angoulême	6°	16°
Confolens	3°	17°

## Samedi

City	Mini	Maxi
Royan	6°	14°
Cognac	7°	14°
Angoulême	6°	12°
Confolens	5°	12°

## Dimanche

City	Mini	Maxi
Royan	5°	16°
Cognac	5°	16°
Angoulême	3°	16°
Confolens	3°	16°

## Lundi

City	Mini	Maxi
Royan	6°	17°
Cognac	5°	18°
Angoulême	4°	18°
Confolens	4°	18°

## Mardi

City	Mini	Maxi
Royan	7°	18°
Cognac	7°	18°
Angoulême	6°	19°
Confolens	6°	18°

## Mercredi

City	Mini	Maxi
Royan	8°	17°
Cognac	8°	18°
Angoulême	7°	17°
Confolens	7°	16°

### Fraîcheur matinale.

Le ciel s'annonce encore assez changeant, avec quelques averses en journée. Puis le ciel se voile par l'Ouest en fin d'après-midi et soirée.  
 Vent de Sud-Ouest, modéré à assez fort des terres vers les îles. Quelques rafales sont encore possibles pour les averses.

## HIER

	Mini	16h
Angoulême	4°	8°
Cognac	5°	10°

# Écoles, lycées : inquiétudes tous azimuts

**ÉDUCATION** Après deux années de réformes sans remous majeurs, le ministre Jean-Michel Blanquer fait face, ces dernières semaines, à une mobilisation grandissante

Julien Rousset  
jrousset@sudouest.fr

Ministre de l'Éducation nationale depuis juin 2017, Jean-Michel Blanquer a, jusqu'ici, conduit un train de réformes sans turbulences majeures, avec le soutien, souvent, d'une grande partie de l'opinion publique. Retour à la semaine de quatre jours, dédoublement des classes de CP dans les quartiers défavorisés, rétablissement des classes bilingues, dispositif « devoirs faits », interdiction du portable au collège, amorce de la réforme du bac...

Mais depuis quelques semaines, les professeurs font davantage entendre leurs inquiétudes. Le 19 mars, un appel à la grève dans le primaire a été plus suivi que d'habitude : un enseignant sur quatre était absent ce jour-là selon le ministère. Samedi dernier, ils étaient 35 000 à manifester en France, à l'initiative des cinq principaux syndicats. Un nouvel appel à la grève et aux manifestations a été lancé pour aujourd'hui(1).

Deux chantiers cristallisent les protestations : la réforme du bac et du lycée et le projet de loi sur

l'école de la confiance, voté en février à l'Assemblée nationale et bientôt soumis, en mai, aux sénateurs.

Dans un contexte politique sensible, entre fronde des gilets jaunes et campagne des européennes, Jean-Michel Blanquer avance plus prudemment qu'en début de mandat. Il a annoncé ces derniers jours qu'il est « prêt à amender » son projet de loi sur l'école.

## 1 Rapprochement école-collège : quid des directeurs d'école ?

Le projet de loi ouvre la possibilité d'associer plusieurs écoles avec un collège, dans le même bassin de vie, au sein d'une même entité, baptisée EPSF, établissement public local d'enseignement des savoirs fondamentaux.

Il ne s'agit pas de les regrouper dans un même lieu, mais dans une même structure administrative, avec un chef d'établissement commun, secondé par des adjoints, dont l'un aurait la responsabilité du premier degré. Pourquoi ce rapprochement ? Le ministère veut davantage de continuum entre l'école et

le collège, la césure entre le CM2 et la 6<sup>e</sup> étant souvent fatale aux élèves en difficulté.

La création d'EPSF suscite deux inquiétudes. D'une part, la crainte de futures mutualisations et de fermetures de classes. Seconde préoccupation : le rôle des directeurs d'école. « On redoute que les directeurs disparaissent, ou deviennent des subalternes du principal de

collège, alors qu'ils ont un rôle essentiel, déjà insuffisamment reconnu », note Marc Vieceli, co-secrétaire départemental du Snuipp-FSU en Gironde.

Ces derniers jours, Jean-Michel Blanquer a, dans plusieurs médias, puis dans une lettre envoyée hier aux directeurs, précisé que la loi offre un « cadre juridique » aux regroupements écoles-collèges mais « n'impose rien », et apporte « toute garantie » sur « le maintien de la fonction de directeur d'école ». Il se



dit prêt à ajouter au projet de loi que « l'accord de la communauté éducative sera nécessaire » avant de créer une telle structure.

## 2 École obligatoire dès 3 ans : un bémol

Sur le papier, la réforme est consensuelle : la loi rend la scolarité obligatoire dès l'âge de 3 ans, et non plus 6. D'ailleurs, la plupart des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés. Cette ré-

forme pourrait concerner 25 000 tout-petits. « C'est une très bonne chose, surtout pour les enfants dans des milieux très défavorisés, ou issus des gens du voyage », souligne Samuel Cywie, porte parole la Peep, fédération des parents d'élève.

Mais un aspect de cette obligation passe mal chez les syndicats : les municipalités devront verser des subventions aux écoles maternel-

les privées, pour les aider à financer cette mesure.

## 3 Doutes sur l'indépendance d'une instance d'évaluation

La disparition du Cnesco, conseil d'évaluation du système scolaire, fait aussi des vagues. Il sera remplacé par une instance d'évaluation dont la majorité des membres seraient choisis par le ministère. « Mise sous tutelle », dénoncent les syndicats.

## 4 La réforme du lycée dans le vif du sujet

Elle suivait son cours sans difficulté, mais plus on s'approche de son application, plus la réforme du bac et du lycée, qui prévoit la suppression des filières (L, S et ES) et leur remplacement par des choix de spécialités, est critiquée par une partie des enseignants. Les représentants syndicaux s'inquiètent d'une spécialisation trop précoce des lycéens, de la place des maths

**Jean-Michel Blanquer, lors d'une visite dans une école de Bordeaux pour défendre sa réforme.** PHOTO G. BONNALD/« SO »

ou de la complexité de la mise en œuvre des spécialités. La réforme commence à prendre effet en septembre prochain, en classe de première (lire ci-dessous).

(1) Snuipp-FSU, Snep-FSU, Snes, FO, CGT Éducation, SudÉducation.

# « Trop de précipitation, pas assez de dialogue »

**BORDEAUX** Des professeurs du lycée Montesquieu expliquent pourquoi, depuis février, ils ne transmettent plus à l'administration les notes de leurs élèves

Comment se faire entendre alors que, ces dernières années, grèves et manifestations mobilisent peu ? Le 12 février, des professeurs du lycée Montesquieu à Bordeaux ont décidé d'entamer une grève administrative des notes : 20/20 pour tous les élèves, à tous les contrôles...

« Il y a eu beaucoup de débats en interne, c'est compliqué pour un professeur d'utiliser un mode d'action qui pourrait desservir la scolarité des élèves, expliquent Frédéric Poupon et Jean-Christophe Montané, professeurs de lettres. C'est, du reste une grève de la transmission des notes, et non une grève des notes. Les travaux continuent d'être évalués, nous communiquons leurs résultats aux élèves. Mais on ne les enregistre plus dans le logiciel qui les centralise, ce qui complique

l'élaboration des bulletins scolaires ou la tenue des conseils de classe. Le mouvement est suivi par 48 profs sur 75. » Un blocage qui prend fin en ce début de troisième trimestre, pour ne pas pénaliser l'orientation de fin d'année.

## « Infos lacunaires »

Ces enseignants demandent l'abandon de la réforme du bac et du lycée, dont la mise en œuvre commence au mois de septembre pour la classe de première.

Principal problème de leur point de vue : « La précipitation. Des spécialités et une discipline, sciences du numérique, sont créées. Des formations sont prévues mais elles n'ont pas encore eu lieu, ou pas complètement... On doit préparer les élèves de seconde à un bac fran-

çais totalement rénové, l'an prochain, dont nous ne connaissons pas encore tous les contours », expliquent Jean-Christophe Montané, Frédéric Poupon et Éric Cœur. « Pour les contenus de l'enseignement de philosophie, on nous a même conseillé de nous renseigner auprès des éditeurs, qui semblent mieux informés que nous puisque les manuels sont en préparation. Sur le terrain, nous avons des infos lacunaires... », déplore Harold Bemat.

Deuxième grief : les modalités de concertation. « On collecte nos avis, notamment sur un site Internet. Mais on ne voit pas bien à quoi nos contributions vont servir, sinon à faire de la com'pour dire qu'il y a eu concertation. »

Troisième inquiétude, plus pro-



Hier, quatre professeurs mobilisés, devant le lycée Montesquieu. PHOTO CLAUDE PETIT/« SUD OUEST »

fonde, sur la nature du lycée. « Cette réforme met en place des contenus et des spécialités calqués sur les attentes des établissements

d'enseignement supérieur : le lycée devient une sorte de machine à préparer la fac. » J. R.

## 3 QUESTIONS À...

**Catherine Nave-Bekhti**  
Secrétaire générale du Sgen-CFDT

**1 Plusieurs syndicats appellent à la mobilisation (grève, manifestations) aujourd'hui. Pourquoi le Sgen-CFDT n'a-t-il pas rejoint cet appel ?**

Dans cet appel, les syndicats réclament l'abandon complet du projet de loi Blanquer sur l'école. Ce n'est pas notre position : nous demandons la réécriture de plusieurs points. Mais il y a dans ce texte des avancées intéressantes, comme, par exemple, la création d'un rectorat de plein exercice à Mayotte, ou le fait d'autoriser les représentants du ministère à inscrire d'autorité des enfants étrangers dans une école, si le maire de la commune s'y oppose « sans raison légitime ».

**2 Quels sont les points à revoir selon vous ?**

L'instance d'évaluation des politi-



**Catherine Nave-Bekhti.**

PHOTO ANNE BRUEL

ques scolaires créée par la loi nous paraît trop peu indépendante du ministère. C'est quand même étonnant que les personnels ou les parents ne soient pas représentés dans cette instance ! Nous avons aussi une réserve sur l'obligation de scolariser, dans toutes les maternelles, les enfants de 3 ans. Cette obligation peut avoir l'inconvénient de rigidifier la maternelle, alors qu'elle fonctionne bien en France justement parce qu'il y a beaucoup de souplesse dans l'organisation du temps. Enfin, les possibilités de rapproche-

ment entre collège et école doivent être mieux encadrées. Dans l'état actuel du texte, nous sommes inquiets sur le devenir des directeurs d'écoles. Nous sommes favorables à ce qu'il y ait davantage d'articulations entre l'école et le collège, mais cela ne peut se faire qu'avec un vrai travail, en amont, de concertation des personnels et avec leur accord.

**3 Il est reproché au ministre de ne pas consulter assez les corps intermédiaires, qu'en pensez-vous ?**

Nous avons été longuement reçus par Jean-Michel Blanquer ce mardi matin, nous avons eu de nombreux contacts avec ses collaborateurs ces derniers jours. Il y a un échange, mais c'est tard. Les réunions au ministère avec les syndicats sont fréquentes, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de dialogue social. Mais la question est : « Que construit-on ensemble ? » Nous sommes reçus, écoutés, mais jusqu'ici, nos remarques sont assez peu prises en compte.

# Réforme des retraites : c'est l'âge qui fâche

**TENSIONS** Ça s'embrouille politiquement sur l'âge de départ à la retraite. Delevoye s'agace et menace



Jean-Paul Delevoye, chargé de la réforme des retraites, s'agace des sorties sur le sujet de la part des ministres. PHOTO IP3

Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire chargé de la réforme de la retraite, s'était promis de ne pas sortir de sa réserve avant la fin des concertations et la remise de ses recommandations au gouvernement, juste après les élections européennes du 26 mai. Il ne l'a pas fait officiellement. Mais, visiblement les prises de positions récentes de certains ministres, notamment celles du ministre des Comptes publics Gérard Darmanin qui, le 1<sup>er</sup> avril sur France Inter estimait « qu'on peut dire aux Français qu'il faut travailler un peu plus longtemps », l'ont irrité.

Jean-Paul Delevoye a confié, mardi, à une partie de son entourage qui s'est chargé de le faire savoir, qu'il attendait une « clarification du gouvernement » sur un éventuel recul de l'âge minimum de départ à la retraite.

Il faut dire que le haut-commissaire a fait de la sanctuarisation de l'âge pivot de 62 ans – une promesse de campagne d'Emmanuel Macron – la base des discussions, de la concertation et de la relation de confiance qu'il a su établir avec les partenaires sociaux. Ces derniers n'apprécient pas, eux non plus, la sortie de Gérard Darmanin.

### Un coup de gueule présidentiel

Le syndicat Force ouvrière a fait savoir qu'il s'interrogeait sur le principe même de la concertation. De son côté, le syndicat patronal U2P (artisans et commerçants) estime, selon son président Alain Griset, que « revenir sur cet acquis de l'âge minimum de départ à la retraite provoque des doutes sur tout l'ensemble de la réforme ».

Malgré les hésitations, hier, pour la réunion de concertation sur les thèmes des droits familiaux et des pensions de réversion, tous les partenaires sociaux avaient répondu présent à l'invitation de Jean-Paul Delevoye.

Reste qu'il apparaît clairement que le coup de gueule, poussé le 19 mars dernier lors du Conseil des ministres, par le président de la République rappelant alors qu'il serait le seul à trancher à l'issue du travail de Jean-Paul Delevoye et de ses équipes, n'a pas suffi. En tout cas, pas à Gérard Darmanin qui vient de raviver le débat.

### Manœuvre de Matignon ?

« Plutôt partir que faire cela », aurait, alors, lâché Jean-Paul Delevoye, qui voit dans les propos de Darmanin une manœuvre de Matignon. Il aurait menacé de démissionner à la fin de cette semaine.

Hier après-midi, Gilles Le Gendre, chef de file des députés LREM et Stanislas Guérini, délégué gé-

ral de LREM, ont joué les démineurs. Le premier, après avoir eu Jean-Paul Delevoye au téléphone, a assuré que « l'âge pivot de 62 ans ne bougerait pas » et « qu'on n'est pas du tout dans un psychodrame ».

Le député a, néanmoins, souligné, au micro d'Europe 1, que son groupe parlementaire partageait « l'exaspération du président de la République » et qu'il avait « dit, très amicalement au Premier ministre, qu'il n'était pas absolument indispensable d'ouvrir ce débat-là ». De son côté, Stanislas Guérini a rappelé, hier, devant l'Association des journalistes parlementaires : « Notre engagement, c'est de faire la réforme systémique des retraites à périmètre constant sur l'âge de départ. Alors faisons comme ça. » Fin du débat ?

**Pascal Rabiller**

# Les Français et leur voiture : quelles sont les principales dépenses ?

L'Automobile club association estime que la hausse des prix des carburants a le plus pesé dans l'augmentation du budget auto des Français

## 1 Les cinq modèles retenus pour le test

Ce n'est pas une surprise : avoir une voiture coûte cher, de plus en plus cher. Pour son étude, l'Automobile club association a analysé les coûts de cinq voitures : une Renault Clio essence, une Peugeot 308 diesel, une Dacia Logan diesel, une Toyota Prius hybride (essence-électricité) auxquelles s'ajoute, pour la première fois, une Renault Zoé électrique.

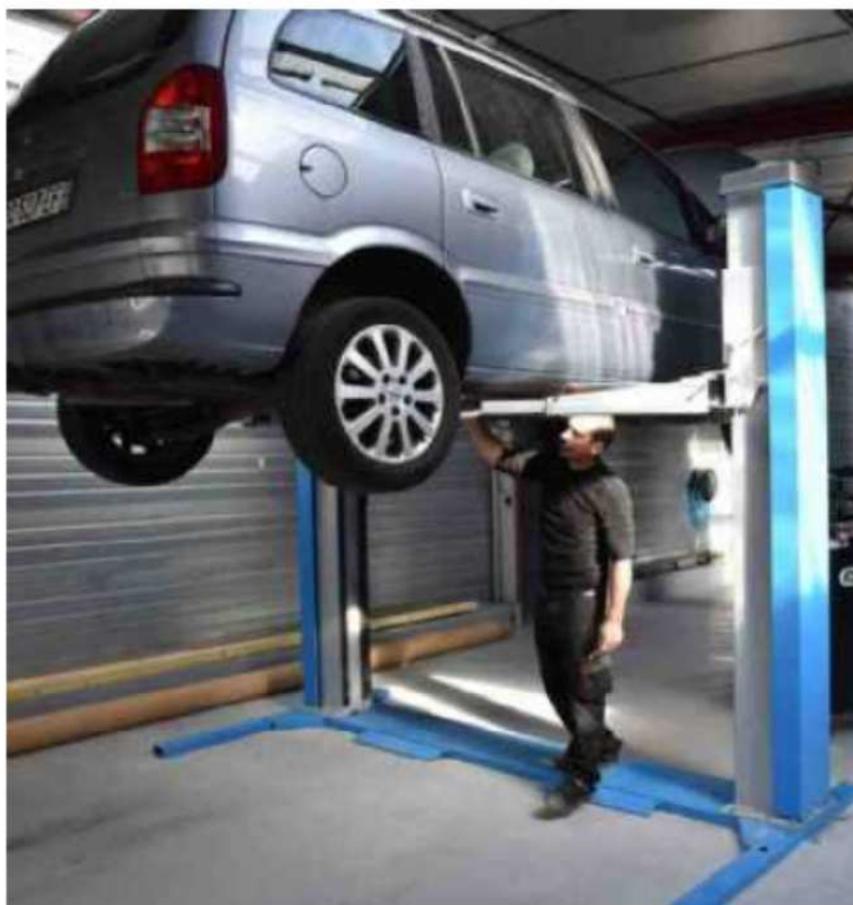
## 2 Un « délire fiscal » autour des carburants est dénoncé

La hausse des prix des carburants, à la fois hors taxe et avec l'augmentation des taxes, a le plus pesé dans cette hausse du budget automobile. Selon cette « photographie annuelle » de l'Automobile club association, le sans-plomb 95 hors taxe a augmenté de 15,4 % et le gazole de 22,5 %. Au-delà des cours du pétrole, l'association a de nouveau dénoncé un « délire fiscal », pointant les taxes qui ont augmenté de 6 % pour l'essence et 12,9 % pour le gazole.

## 3 Entretien, assurance : hausses plus fortes que l'inflation

Pourtant, « la voiture continue d'assurer l'essentiel des besoins de déplacements des ménages français, notamment pour le besoin contraint d'aller travailler (7 salariés sur 10) », selon l'association, qui considère l'automobiliste comme « le consommateur le plus taxé », avec 74 milliards d'euros par an.

Dans le détail, les dépenses d'entretien ont augmenté de 3,4 % à



L'entretien a augmenté de 3,4 %. Mais c'est la hausse de 22,5 % du gazole, dont 12,9 % pour les taxes, qui ressort de l'étude. « S.O. »

3,8 %, les primes d'assurance de 2,5 %, soit plus que l'inflation (1,8 %). À l'inverse, le péage (+1,36 %) et le garage de la voiture (+1,57 %) restent en dessous, d'après l'ACA.

## 4 C'est le modèle hybride qui s'entire le mieux

Le budget 2018 pour une Renault Clio a augmenté de 12,7 %, mais le modèle choisi par l'association est plus haut de gamme : la finition Zen, retenue l'année passée, a été arrêtée et donc remplacée par la finition Intens, « pour coller au report des acheteurs ». Le même choix a été effectué pour la Peugeot 308 (+10,3 %). Le budget pour la Logan diesel a augmenté de 0,3 %, celui de la Prius a lui baissé de 1,1

grâce à une bonne valeur de reprise à quatre ans.

## 5 L'électrique plus cher que le thermique

Cette année, l'ACA a donc « tenté une première approche chiffrée du budget » d'une Zoé électrique. Le verdict est sans appel : le kilomètre parcouru s'affiche 26 % plus cher qu'en thermique. Et surtout, l'association affirme que, « demain, rouler en véhicule électrique nous coûtera beaucoup plus cher » en raison de la baisse des subventions et du report de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques vers l'électrique à mesure que les moteurs thermiques vont disparaître.

## L'INFO DU JOUR

### Le Département dénonce des démarchages et appelle à la vigilance

Un certain nombre de personnes, principalement des entrepreneurs, ont reçu un appel émanant d'un centre d'appel se présentant au nom du Conseil départemental de la Charente, service de la communication, afin de proposer une offre pour l'isolation gratuite d'habitation. L'appel renvoie ensuite vers une boîte vocale indiquant qu'une personne du Département va donner suite. « Le Département n'est bien entendu pas à l'initiative de cette démarche », fait savoir la collectivité charentaise qui appelle les Charentais à la vigilance.

# Le loyer offert à vie pour mamie Adrienne

**SOYAUX** La plus ancienne locataire de Logelia, 59 ans de fidélité, a été récompensée, hier. Elle ne paiera plus de loyer

**Adrien Ortavent**  
a.ortavent@sudouest.fr

Un sourire timide a éclairé le visage d'Adrienne Gauthier, bientôt 93 ans. « On a une petite surprise pour vous, lance Agnès Bel, la présidente de Logélia. On vous offre tous vos loyers à venir ! Oui, vous ne paierez plus de loyer... Pour vous féliciter d'avoir été si fidèle ! » La mamie (sept petits enfants, cinq arrière-petits-enfants) vit en effet dans ce petit pavillon de banlieue, au bord du Champ de manoeuvre à Soyaux, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1960.

#### La « championne »

C'est là qu'elle a élevé ses 8 enfants, 4 garçons et 4 filles, qui se sont succédé sous ce toit. « Trois par chambre ! Et puis ici, c'était comme à la campagne, se souvient sa fille Chantal. C'était la liberté pour nous les gamins, on pouvait aller courir dans le champ en face. » À l'époque, ce logement de 68 m<sup>2</sup> n'était pas équipé de chauffage, ni de sanitaires... « Un autre monde », sourit Chantal. Aujourd'hui, les immeubles ont

remplacé la plaine, en face. Mais leur construction n'a pas laissé un souvenir impérissable à Adrienne Gauthier... Contrairement à sa rencontre avec Guy, son mari : « Bien sûr que je m'en souviens. Le bal aux Blanchettes... »

Adrienne Gauthier est née en Dordogne en 1926. Mais c'est donc à Angoulême qu'elle rencontre Guy, avec qui elle habite brièvement à L'Isle-d'Espagnac. Avant de définitivement s'installer à Soyaux. « Ici, ils se sont trouvés bien », raconte Chantal Gauthier. Guy, qui travaillait à l'arsenal à l'entretien des armes des militaires, dégotte le logement grâce à son travail. Ils ne le quitteront plus.

« Nous sommes très fiers, souffle Agnès Bel. Nous avons vérifié, nous n'avons que dix personnes qui ont plus de 55 ans de fidélité chez nous... et vous êtes la championne ! »

#### Des points

Le bailleur social, par cette action, inaugure une nouvelle politique de « fidélisation » : désormais, les locataires dont le bail court depuis plus



Adrienne Gauthier, entourée de sa fille Monique, du maire, François Nebout, et de la présidente de Logélia, Agnès Bel. L.D.

de huit ans pourront gagner des points, à échanger contre des travaux d'embellissement de leur logement.

« Nous avons voulu débiter ce programme avec une locataire exemplaire, fidèle, qui n'a jamais démenagé, n'a jamais eu un impayé... » Le bailleur et la mairie ont

également offert des bouquets de fleurs à la nonagénaire.

#### SUD OUEST.fr

Retrouvez en vidéo sur notre site internet l'annonce surprise faite à Adrienne Gauthier.

# Pernod-Ricard transforme Gallienne en plateau TV

**SOCIÉTÉ** C'est en direct de la distillerie Martell que le groupe a détaillé son plan RSE, hier, à Javrezac

Olivier Sarazin  
o.sarazin@sudouest.fr

« Le message, c'est le médium », a dit le philosophe McLuhan. Comprenez que, souvent, la forme compte autant que le fond. Que le canal de transmission d'une idée est primordial. Les communicants du groupe Pernod-Ricard - n°2 mondial des spiritueux - l'ont bien compris, en transformant hier matin la distillerie de Gallienne en véritable plateau de télévision...

Entre les alambics de la maison Martell, on trouvait une régie, six caméras et une centaine d'invités. À 11 heures précises, un programme d'une heure a été diffusé sur Internet et les réseaux sociaux. L'émission en anglais s'adressait aux 19 000 salariés des 86 sociétés de l'entreprise dans le monde, mais aussi aux investisseurs et journalistes spécialisés. Elle était animée par Louise Eklund, célèbre animatrice de la télévision britannique. Objet du « webcast » : la présentation d'un plan RSE à l'horizon 2030, comprenez tous les engagements du groupe pour les questions de société et la préservation de l'environnement (lire ci-contre).

## « Zéro glyphosate »

Oui, « the medium is the message », et les images diffusées à l'échelle planétaire montraient un site emblématique de la maison Martell. Cela n'est pas anodin. Avec une capacité de production de 22 000 hectolitres d'alcool pur chaque année, Gallienne est sans doute l'une des plus importantes distilleries des deux Charentes. Elle



Le « webcast » s'adressait aux 19 000 salariés du groupe dans le monde. PHOTO LOIC DEQUIER

est aussi la seule à avoir décroché dès 2015 la certification ISO 50 001 pour ses performances énergétiques. À l'instar de tous les grands négociants cognacais, Martell est très impliqué dans la préservation de l'environnement et des pratiques culturelles plus respectueuses de la nature. La maison s'est notamment engagée, aux côtés de la filière, dans un programme de recherche de cépages résistants au mildiou et à l'oïdium.

« Dans 10, 20 ou 30 ans, le consommateur nous jugera sur nos pratiques d'aujourd'hui, avec les connaissances de demain. Le monde du cognac - produit de luxe, symbole d'excellence - doit être pionnier en la matière », a déclaré hier César Giron, le PDG de Martell. Celui-ci a par ailleurs annoncé une mesure très symbolique : « Zéro glyphosate, dès aujourd'hui, dans les vignes du domaine Jean-Martell ». Ce vignoble, propriété du négociant, fait environ 400 hectares.

## Des mesures pour la planète

### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

« Nous ne sommes que les convives respectueux d'une terre qui nous héberge », a déclaré Alexandre Ricard, hier matin, en préambule à la présentation de son plan RSE à l'horizon 2030. La feuille de route détaille quatre priorités : la préservation des terroirs, la valorisation de l'humain, la production circulaire et la consommation responsable d'alcool.

Parmi les mesures fortes : la réduction de 50 % des émissions de carbone ; l'abandon dès 2025 des articles promotionnels en plastique à usage unique ; la mise en place de programmes de viticulture raisonnée au sein de huit régions (Argentine, Californie, Cognac, Champagne, Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Chine). Le groupe s'engage aussi à parvenir à l'égalité des salaires entre hommes et femmes d'ici 2022 et à la parité parmi les postes de direction d'ici 2030.

Alexandre Ricard était accompagné de Vanessa Wright, vice-présidente du groupe en charge de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). « Jusqu'ici, les objectifs de Pernod-Ricard en matière de développement durable étaient principalement axés sur l'environnement. Ils sont maintenant plus larges et assurent une cohésion de nos actions dans tous les domaines », a déclaré Mme Wright.



Vanessa Wright, Alexandre Ricard et César Giron. PHOTO L.D.

# Le suspect mis en examen pour meurtre

**COGNAC** Trois autres personnes ont également été interpellées, hier matin

L'enquête sur le meurtre de Christian Quindry, tué par à arme à feu, lundi, à Cognac, continue. Hier matin, trois personnes, deux hommes et une femme, ont été interpellées et placées en garde à vue. Elles pourraient avoir été témoins de l'altercation entre la victime et l'auteur présumé du coup de feu. Pour l'heure, on ignore dans quelle mesure ces trois personnes sont mêlés à ce tragique événement.

Hier après-midi, l'auteur du coup de feu mortel, Pierre, un Cognacais de 34 ans originaire du quartier de la Chaudronne, a été mis en examen pour meurtre, à l'issue de sa garde à vue, et placé en détention. Une instruction a été ouverte par le parquet d'Angoulême. Le meurtrier présumé s'était rendu lui-même aux autorités lundi. Une histoire de trafic de drogue pourrait être à l'origine du règlement du compte.

**Lysiane Larbani**

# La Société de tir en route vers un nouveau site

**SPORTS** Le club, installé rue du Dominant à Châteaubernard rejoindra Ars à l'horizon 2021

Didier Faucard  
d.faucard@sudouest.fr

Le tir, c'est une vieille histoire à Cognac. Le premier stand de tir avait créé par Jean-Firino-Martell, James Hennessy et un troisième larron, Jean Cavaillon, en 1898. « Ils avaient créé une SCI pour ça », renseigne Bruno Petit, le président du club cognaçais. La Société de tir de Cognac a, elle, été officiellement déclarée en préfecture en 1903 et s'est installée sur le site actuel de la rue du Dominant en 1910. Un bail ! Seulement, le stand n'est aujourd'hui plus adapté pour rester en l'état. Pourquoi ? Parce qu'au fil des décennies, la commune de Châteaubernard s'est sacrément développée et que la ville a gagné sur la campagne.

On est plus au temps où le bâtiment « était entouré de vignes », rappelle Bruno Petit. Les constructions ont poussé, notamment résidentielles. Et le voisinage a du mal à supporter le bruit lié aux séances de tir. « Je les comprends, même si on a limité le nombre de jours pour les séances d'entraînement, le bâtiment n'est absolument pas isolé », explique le président.

## Un projet de 1,5 million d'euros

Ce n'est d'ailleurs pas le seul souci. Le site a globalement subi les affres du temps, s'est beaucoup dégradé, à tel point qu'une partie du plafond du bureau s'est écroulée. Un site où, d'autre part, le stationnement est limité depuis que la Communauté de Cognac, il y a une dizaine d'années, a vendu le terrain qui servait de parking au club. Une « plaisanterie » que Bruno Petit a peu goûtée. « Ça s'est passé pendant l'été, sans qu'on soit prévenu », glisse-t-il. « Et quand vous



Bruno Petit, le président du club attend le nouveau stand avec impatience. PHOTO D.F.

transportez une arme, c'est mieux d'être près du stand de tir », ajoute-t-il.

Bref, cela ne pouvait pas durer et Bruno Petit appelait depuis longtemps au changement. Finalement, Grand Cognac a pris le taureau par les cornes et a décidé d'inscrire dans son plan pluriannuel d'investissements, la construction d'un nouveau stand de tir pour une enveloppe de 1,5 million d'euros.

La Société de tir va donc dire bye à Châteaubernard et bonjour à Ars. Car, c'est là que le nouveau site va être installé, sur un terrain appartenant à l'Agglo. « Ce sera sur la zone d'activité d'Ars, à côté de Zodiac », précise Bruno Petit. Pour qui le déplacement un peu plus loin de Cognac n'est pas un problème. « Nous n'avons pas énormément de tireurs qui sont de Cognac même. Pour les autres, faire quelques kilomètres en plus ne sera pas un frein. » Le changement est prévu à l'horizon 2021, « si ça pouvait être en juin 2021, ce serait très bien. On pourrait s'installer tranquillement avant la saison suivante ». L'actuel

stand sera lui détruit, le site dépollué et le terrain vendu par l'intercommunalité. Nul doute qu'il ne restera pas vide longtemps.

Le club a été sollicité pour être partie prenante dans l'élaboration de ce nouveau projet qui doit s'étendre sur 8 000 m<sup>2</sup>. « Le président Jérôme Sourisseau et Gérard Faurie (NDLR : vice-président en charge des sports) ont été à l'écoute », confirme Bruno Petit. Le futur stand comportera 60 postes de tir à 10 mètres, 35 postes à 25 mètres, « dont cinq réservés aux forces de l'ordre (la police nationale et municipale vient s'entraîner au club) » 20 postes à 50 mètres et 10 postes à 100 mètres.

## « Pas de cow-boy »

Autant dire que cela va changer la vie de la Société de tir qui pourra, notamment, organiser des compétitions régionales, « ce sont des compétitions importantes. Sur un 10 m, ce sont, par exemple, 200 tireurs sur trois jours et les accompagnants. Cela a forcément un impact sur l'économie ». Et lui donner un nouvel élan, même si au nom-

## LE CLUB

**NOMBRE DE LICENCIÉS.** 155, âgés de 8 à 86 ans, « en progression de 10 % tous les ans », signale le président Bruno Petit.

## LA STRUCTURE ACTUELLE.

5 000 m<sup>2</sup> dont 26 postes de tir à 10 m pour les armes à air comprimé, pistolets et carabines.  
-20 postes de tir à 25 m, « dix pas pour le loisir et dix pour la compétition », pour le tir au pistolet, du 22 long rifle au 11, 43 mm.  
-16 postes de tir à 50 m pour carabines et pistolets.

bre des licenciés, il ne se porte pas trop mal. « On est un club familial où il y a une bonne ambiance. Ici, c'est la sécurité d'abord, il n'y a pas de cow-boy. Et puis, on fait pas mal d'actions pour se faire connaître », argue le président pour justifier ce succès. Un club où, entre autres, le couple Auprêtre, elle sélectionnée aux JO de Séoul en 1998, lui champion du monde sur silhouettes métalliques, viennent dispenser leur savoir. Pas mal.

# Équilibre budgétaire fragile

La majeure partie de la réunion du conseil municipal, lundi 1<sup>er</sup> avril, soirée longue et dense, a porté sur les comptes 2018, comptes de gestion validés par la Trésorerie, et comptes administratifs détaillés du budget communal.

Alain Riffaud, maire, s'est montré à la fois relativement satisfait des résultats obtenus, et fortement soucieux pour l'avenir. En section fonctionnement, les recettes globales s'élèvent à 2 522 172 €, et les dépenses à 2 397 694 €, soit un modeste excédent de 124 798 €, très inférieur à 2017 : 1 289 429 €.

En section investissement, les recettes réelles sont de 581 950 €, et les dépenses, 549 929 € ; les restes à réaliser déjà budgétisés s'élèvent à 898 886 €. Au final, le virement à la section investissement à inscrire au budget 2019 sera de 1 125 251€ (en 2018 : 1 232 241€).

## Réserves en baisse

Les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes 2018 et l'affectation du résultat. Ils ont été sensibles au fait que les recettes de fonctionnement prévues ont fondu de 413 000 € par rapport à 2017, que les dépenses de fonctionnement doivent donc être maîtrisées, et que les réserves de la commune sont en baisse constante. Les dotations et subventions (État, Agglo) ne font que diminuer, alors que la population de la commune est également en baisse.

## Taxes inchangées

Dans ces conditions, la question du taux des taxes locales a été posée.



Les élus au complet pour la réunion du 1<sup>er</sup> avril. PHOTO P. B.

À l'unanimité, les élus ont décidé de les maintenir au taux actuel : taxe d'habitation : 8,57 % ; taxe foncière sur le bâti : 14,74 %, et sur le non bâti : 45,16 %. Compte tenu de la revalorisation officielle des bases fiscales (+2,2 %), le chapitre des impôts et taxes du budget primitif (BP) 2019 pourrait atteindre 1 788 630 € (BP 2018 : 1 812 282 €). La prochaine réunion du Conseil, fixée au lundi 8 avril, sera axée sur le vote du budget 2019 et notamment le délicat programme d'investissement.

## Au fil des dossiers

Pour l'Abaca, le budget primitif 2019 est établi à 43 387 €.

Les garderies périscolaires, école maternelle et école primaire seront rattachées à l'accueil de loisirs, ALSH, et trois tranches de tarification seront établies selon le quotient familial.

**Pierre Barreteau**

## L'X'eau sort le grand jeu pour son premier anniversaire

**PISCINE** Samedi, cela fera un an que le centre aquatique X'eau a ouvert à Châteaubernard. Pour l'occasion, les équipes de Grand-Cognac ont prévu un événement festif : les différents espaces seront accessibles de 14 heures à 18 heures, avec des activités



**Des activités sont prévues pour fêter la première bougie de la piscine.** ARCHIVES VINCIANE JACQUET

## CHÂTEAUBERNARD

**Conférence.** La résidence de retraite Les Jardins de Louise (12 rue Louise-Michel, 05 45 32 77 00) organise une conférence sur l'incontinence ce vendredi 5 avril à 15 h, ouverte à tous et gratuite sur réservation.